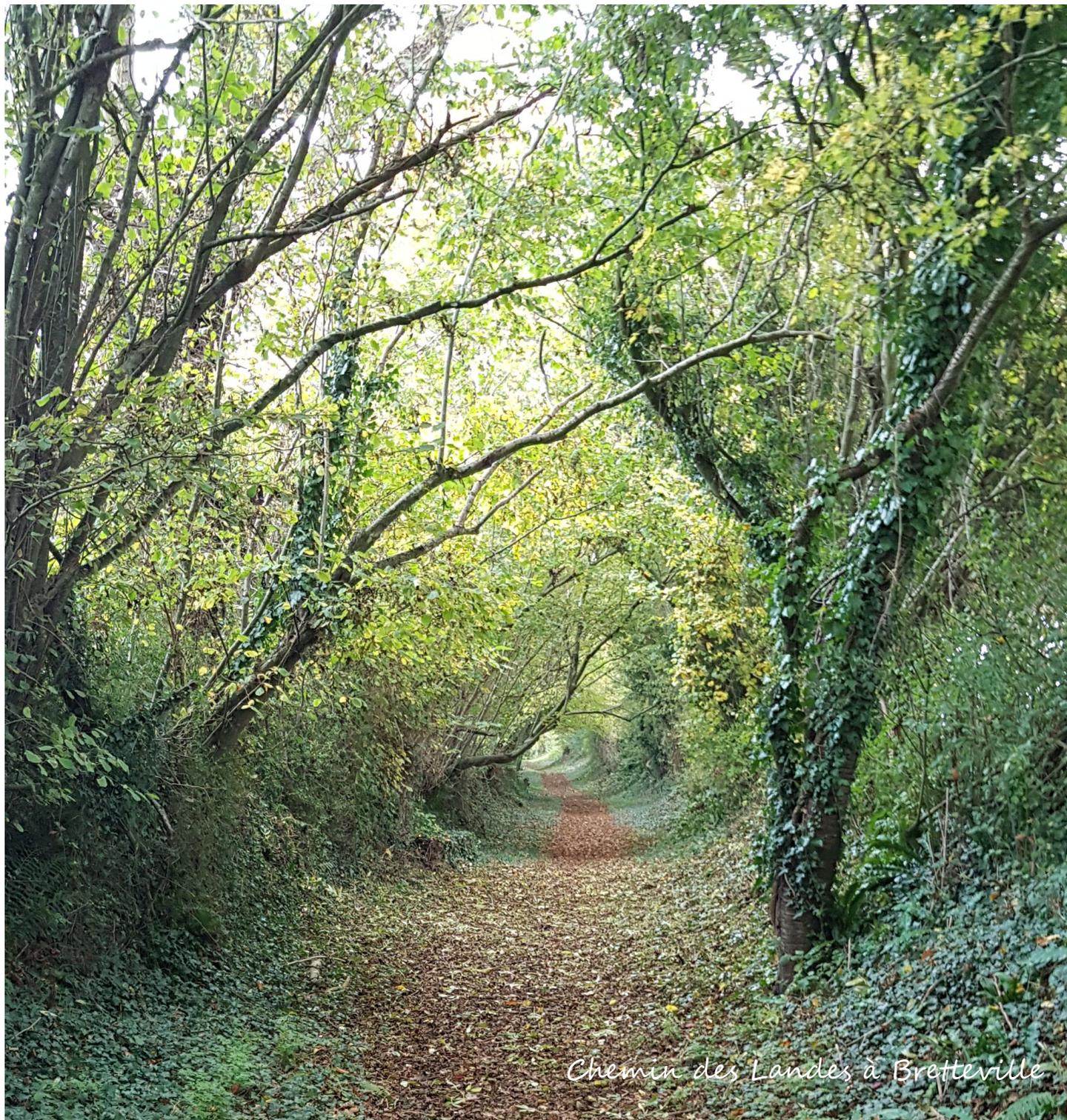


# Bulletin municipal de Blay

## Novembre 2020-Décembre 2021



**Mairie de Blay – 55 rue de l’Eglise – 14400 Blay – 02.31.22.36.75**  
**Site : <https://mairiedeblay.wixsite.com/blay> – Mail : [mairie@blay.fr](mailto:mairie@blay.fr)**  
**Ouvert au public : le lundi et le vendredi de 17h à 19h**  
**Permanences des élus : le lundi et le vendredi de 17h à 19h**

## SOMMAIRE :

Editorial du Maire  
Informations pratiques  
Travaux  
Cela s'est passé à Blay  
La parole vous est donnée  
Dates à retenir  
Etat civil



## EDITORIAL DU MAIRE

Chères Blaviennes, chers Blaviens,

Presque deux années ont passé depuis que vous m'avez, de nouveau, apporté votre confiance.

Cette période ne nous a pas permis de nous retrouver, au travers de diverses manifestations, telles que nous le désirions et vos conseillers le regrettent tout autant que moi.

Une nouvelle fois les premiers jours de cette nouvelle année ont laissé place au virus COVID au détriment de notre habituelle cérémonie des vœux qui permet des retrouvailles intergénérationnelles indispensables au maintien du lien dans notre commune.

Toutefois nous souhaitons que 2022 nous permette de rétablir ces liens et travaillons sur un calendrier d'événements pour y parvenir.

Par ailleurs nous entrons dans la période de l'établissement de notre budget communal dans lequel une large part des dépenses prévisionnelles sera consacrée à la sécurité sur notre réseau routier ainsi que sur une remise en valeur du patrimoine immobilier de notre village.

Je pense pouvoir annoncer que le budget de notre commune nous permet, aujourd'hui, d'envisager de ne pas augmenter la part communale des impôts.

Le bulletin municipal que vous vous apprêtez à lire traite de différents sujets qui, je l'espère, capteront votre intérêt et vous donneront l'envie de participer, au travers de vos idées, suggestions ou témoignage, à la prochaine édition.

L'ensemble de vos conseillers reste à votre écoute et votre mairie vous est ouverte pour vous assister et aider à régler, au mieux, vos préoccupations.

Dans l'attente de vous retrouver nombreux à la manifestation de fin juin (voir à l'intérieur du bulletin) vos élus vous souhaitent le meilleur pour cette année.

Votre maire. Philippe LAUNAY

# INFORMATIONS PRATIQUES

-Nous vous rappelons la possibilité de **louer la salle polyvalente de Blay**, à un tarif préférentiel pour les habitants de Blay (165 €, 200 € hors commune). La capacité de cette salle est de 50 personnes. La réservation se fait via le secrétariat de la Mairie.

-**La réservation des gîtes communaux**, quant à elle, s'effectue par l'intermédiaire de Gîtes de France :

<https://www.gites-de-france-calvados.fr/location-vacances-Gite-Blay-la-campagne-a-Blay-14G440.html> tel : 02 31 82 71 65

Vous trouverez une description de nos gîtes sur le site internet communal

<https://mairiedeblay.wixsite.com/blay> rubrique tourisme/gîtes municipaux.

-**La fibre optique arrive bientôt sur votre commune !**

Initialement prévue en début d'année 2022, son installation a été repoussée à début 2023. Ce retard s'explique par une rupture de marché par le Conseil Départemental avec les entreprises sous traitantes, par un changement de maîtrise d'oeuvre et par un contexte lié au Covid peu favorable. 50 % des communes du Bessin restent à ce jour non fibrées. La Municipalité reste néanmoins mobilisée et œuvre pour réduire ces délais de mise en place.



-**Règles d'urbanisme** : nous vous présentons ici quelques **règles** applicables sur notre commune, soumise au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), et les **déclarations obligatoires à déposer en Mairie** :

**Extension** : c'est une construction qui a pour but **d'agrandir** votre bâtiment principal, qui lui, existe déjà. L'extension est obligatoirement accolée au bâtiment principal et ses dimensions sont inférieures à celui-ci. Il existe un lien fonctionnel et structurel entre le bâtiment principal et l'extension. Après travaux, l'ensemble constitue une seule et unique enveloppe.



**Annexe** : c'est une construction **accessoire** dont le but est de **compléter** le bâtiment principal et ainsi de lui ajouter des nouvelles fonctionnalités et usages (pergola, abri de jardin etc.). Attention, des dispositions particulières s'appliquent pour les piscines. Ses dimensions doivent être inférieures à celles du bâtiment principal. Elle doit être implantée dans la même unité foncière et avoir **un lien fonctionnel et non pas structurel** avec le bâtiment existant.

Pour toutes les communes dotées d'un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) :

– **pour toute nouvelle construction > 20 m<sup>2</sup> il est demandé un permis de construire**

- **pour toute extension > 40 m<sup>2</sup> il est également demandé un permis de construire**

- **pour toute demande il existe des règles propres en fonction des zones concernées (urbaine, agricole ou naturelle) et il est conseillé, au préalable de chaque projet d'urbanisme, de venir consulter le PLUI en Mairie.**

**A compter du 1/01/2022 – Réalisez votre demande d'autorisation d'urbanisme en ligne à l'adresse suivante :** <https://urba-demat.ter-bessin.fr/guichet-unique/>

D'après <https://blog.urbassist.fr/nouvelle-construction-annexe-et-extension/>



**-Incivilités** : dans le précédent bulletin, nous déplorions l'augmentation des dépôts sauvages aux abords des containers. Cela ne s'améliorant pas, et en accord avec Collectea, le collecteur à papier a été retiré. Toutefois des dépôts subsistent aux alentours. De plus, des dégradations ont été constatées dans l'abribus du centre-bourg (tags, toile sous toiture déchirée) et dans la cabine à livres (volumes déchirés, éparpillés au sol, déplacés dans l'abribus, etc.).

Par ailleurs, dans l'église, des cierges ont été allumés, le cimetière devenant même un terrain de jeu pour certains. L'aire de pique-nique est quant à elle jonchée de débris. Nous faut-il supprimer l'accès à l'église ? Nous faut-il fermer la cabine à livres ? Nous en appelons à la responsabilité de tous pour le respect des biens publics et à la prise de conscience que toute dégradation entraîne des remises en état qui ont un coût réglé par les impôts de chacun.

# TRAVAUX

## Adressage

Des travaux d'adressage ont été réalisés sur votre commune. Ils consistent en une dénomination des rues, routes et chemins, avec pose de panneaux indicateurs, et en une numérotation des habitations. Deux types de numérotation sont possibles : classique et métrique. Dans une numérotation classique, les numéros se succèdent naturellement : 11, 13, 15 etc. Dans une numérotation métrique, le numéro de l'habitation correspond à la distance mesurée à partir du début de la rue. Dans une commune à l'habitat dispersé, avec de nombreux hameaux, comme la nôtre, la numérotation métrique est la plus adaptée car elle évite l'insertion de numéros bis, ter, lors de la construction de nouvelles habitations. Elle facilite également l'accès des secours, les livraisons, car elle permet une localisation exacte de l'habitation, par des moyens GPS, via le numéro de maison. C'est pourquoi la municipalité a retenu ce système de numérotation pour Blay. Elle respecte le principe des numéros pair ou impair selon le côté de la voie.

Par ailleurs, chaque route s'est vue attribuer un sens de numérotation, sur le principe de l'intérieur du village vers l'extérieur lorsque cela est possible.

La dénomination des voies s'est appuyée sur l'existant (chemin de la Levrette, rue du Douet Bérot, route de Crouay), ou a parfois fait appel à l'imagination des habitants, s'inspirant de l'histoire de notre commune (rue de la Fontaine aux Yeux, du Maréchal Montgomery). Enfin, cette dénomination s'est faite en concertation avec les communes voisines, pour éviter certaines confusions et doublons. Cet adressage a été transmis aux services départementaux qui permettent une large diffusion, notamment auprès des différents services de secours et de livraison.



Plusieurs plaques de numéros de maison n'ont pas encore été retirées en Mairie.

Vous pouvez encore venir les chercher aux horaires d'ouverture.

Vous trouverez page suivante un plan de la commune indiquant les noms de chaque rue, route, chemin et impasse.



# Sécurisation du Saubénard

Lors de la campagne pour les élections municipales, nous vous avons proposé de mener ensemble une réflexion autour de la sécurisation du hameau du Saubénard. Les riverains ont donc été sollicités pour répondre à un courrier en nous transmettant leurs remarques autour de la signalisation et de la limitation de vitesse, ou d'autres suggestions concernant la sécurité du hameau. Seules 10 réponses ont été recueillies.

Les propositions ont été les suivantes :

## **-la pose de ralentisseurs sur la D207 (route de Crouay) :**

La Mairie a pu constater de fréquents excès de vitesse sur cette voie et souhaite agir auprès du Conseil Départemental. Hélas, la limitation de la vitesse sur cette voie relève de la compétence départementale qui seule peut décider de sa réglementation. Il en est de même pour la pose de ralentisseurs. Néanmoins la Municipalité proposera un plan de limitation de vitesse au Département et espère être entendue sur ce sujet.

## **-la limitation de la vitesse rue de la Fontaine aux Yeux :**

La Mairie est favorable à une limitation de la vitesse à 30 km/h qui sera mise en place au printemps 2022.

## **-l'instauration d'un sens unique rue de la Fontaine aux Yeux :**

La Municipalité est favorable à cette proposition. Le sens unique sera instauré entre l'intersection avec la route du Perrey et la sortie sur la D207 (voir le sens de circulation sur le plan ci-après).

## **-un élargissement des espaces pour faciliter les croisements de véhicules rue de la Fontaine aux Yeux :**

Cette proposition trouve sa réponse avec l'instauration d'un sens unique qui permettra d'éviter ces croisements.

**-l'installation d'éclairages aux intersections rue de la Fontaine aux Yeux :** cette proposition n'a pas été retenue par le conseil municipal car elle n'a pas été jugée nécessaire.



**-la création de stationnements le long de la D207 :** le stationnement est déjà possible sur les accotements. Un débordement sur la voie n'est pas possible encore une fois, car elle est de compétence départementale.

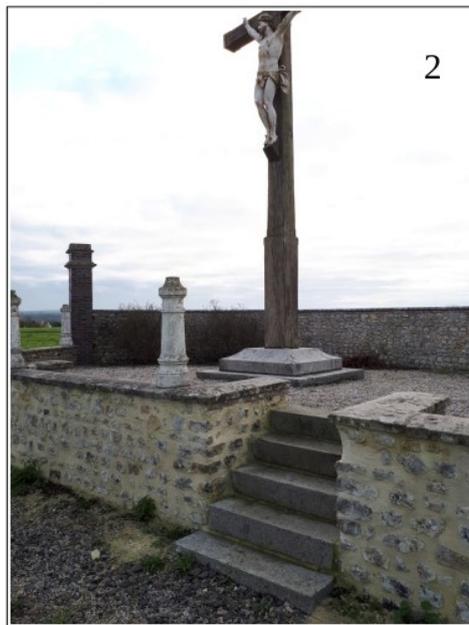
**-l'installation de panneaux STOP aux sorties de la rue de la Fontaine aux Yeux, sur la D207 :** la pose de ces panneaux risque d'être contre-productive, en favorisant l'augmentation de la vitesse des véhicules sur la D207, cette voie devenant prioritaire sur les voies communales. Cependant la municipalité conserve cette proposition et la reprendra éventuellement plus tard.

**-la création de zébras au sol et la pose de panneaux de signalisation au niveau de l'abribus, impasse des Ecoliers :** les zebra seront créés au printemps et des panneaux seront posés, avec éventuellement une signalétique lumineuse, selon le coût. Nous remercions les quelques personnes ayant répondu à ce questionnaire, mais nous regrettons qu'il n'ait pas suscité plus d'intérêt.

## Travaux divers

La Municipalité poursuit ses efforts de sécurisation, d'entretien, de rénovation et d'embellissement de la Commune, avec entre autres :

- ✓ le renouvellement des plantations le long du mur du cimetière (1, page suivante)
- ✓ la réfection des maçonneries du calvaire et à l'entrée de l'église (2, 3)
- ✓ le décapage des portes de l'église, et leur peinture (3)
- ✓ la création d'une plateforme pour les containers en sortie du chemin du Moulin (4)
- ✓ la reprise des enrobés sur le chemin de la Forge (5)
- ✓ le nettoyage et le recalibrage des fossés route de Bretteville
- ✓ la réfection des chemins des Landes, des Mares, du Perrey, du Moulin et des Fiefs (6)
- ✓ la réparation des regards du réseau pluvial impasse des Coteaux
- ✓ l'installation d'un abribus route de Crouay (7)
- ✓ l'achat d'une armoire réfrigérée, de nouvelles tables et chaises pour la salle polyvalente
- ✓ le remplacement de 2 ballons d'eau chaude, de 2 téléviseurs, d'un réfrigérateur dans nos gîtes
- ✓ le changement de l'accès au secrétariat de Mairie, qui se fait désormais par l'entrée de la salle du Conseil (8)
- ✓ le renouvellement du mobilier et de la décoration de nos gîtes (9)



# CELA S'EST PASSE (ou se passera) A BLAY

## Départ en retraite de Monique AGRA

L'épicerie du Douet Bérot a baissé le rideau le 31 octobre 2020, Mme Monique AGRA faisant valoir ses droits à la retraite après 41 ans de présence assidue.

Ses anciens clients souhaitaient la remercier, mais la date fut difficile à fixer vu les contraintes sanitaires. C'est finalement le 2 juillet 2021 qu'une vingtaine de personnes se sont retrouvées autour du verre de l'amitié. Simplicité et bonne humeur étaient de mise, et un album proposant des activités insolites a été remis à Mme Agra. Ne soyez pas étonnés si vous apercevez une montgolfière survolant Blay à basse altitude, notre ancienne épicière est assurément dans la nacelle.

Monique Agra a su maintenir ce commerce de proximité sur notre territoire, pendant de nombreuses années. Nous lui souhaitons une belle et heureuse retraite et la remercions pour les nombreux services qu'elle a pu rendre à notre Commune et à ses habitants.



## Fête Blay en herbe

Comme vous le savez, notre commune tire son nom de la céréale, le « blé ». De là, c'est l'idée qui a germé ! Nous vous invitons à retenir la date du 26 juin pour partager un moment de convivialité avec deux événements qui auront lieu en même temps autour de la Mairie et de la salle polyvalente et déclineront deux aspects de la culture :

-celle du blé autour d'un **Festival du Pain**

-celle de l'art autour d'une **exposition d'artistes locaux**

Le **Festival du Pain** vous permettra de rencontrer des professionnels passionnés par leur métier qui feront des conférences, vous apprendront à pétrir et à façonner le pain, proposeront des dégustations etc. A cette occasion, la Mairie offrira le pain qui accompagnera votre pique-nique du midi (à apporter).

L'**exposition** nous emmènera dans les univers de trois artistes Blaviens : Thérèse Cambron, Gilles Oderigo et Joël Leroy. Cette exposition sera visible le samedi et le dimanche.

**« L'heure de la fin des découvertes ne sonne jamais. Le monde m'est nouveau à mon réveil chaque matin ».**

*Colette, Le Blé en Herbe, 1923.*

## Assemblée citoyenne

La première assemblée des représentants de quartier s'est tenue le lundi 11 octobre 2021. Après une présentation des statuts de l'assemblée, différents sujets ont été abordés, parmi lesquels la sécurité au Saubénard et dans le centre-bourg, l'aménagement

de chemins pédestres, l'entretien des voiries ... Vous pouvez retrouver le compte-rendu de cette première réunion sur notre site communal <https://mairiedeblay.wixsite.com/blay> , rubrique conseil municipal/assemblée de représentants de quartier.

L'assemblée des représentants de quartier est constituée de 8 habitants de la Commune : M. Jean-Paul Dejhaegere (Les Landes), M. Laurent Anquetil (Le Douet Bérot), M. Bruno Anne (Bretteville), Mme Brigitte Ducloy et M. Patrick Ducloy (Le Saubénard), M. Jérôme Leloup (Les Courtes Terres), M. Rodolphe Ricordel (Les Coteaux) et M. Louis-Marie Levillain (Le Moulin), et de 6 élus du conseil municipal : M. Philippe Launay (Maire), Mme Noëlle Géronimi (adjointe), Mme Nadia Sabbagh (conseillère), Mme Karine Martin (conseillère), Mme Martine Faré (conseillère), M. Luc Beaubras (adjoint).



L'Assemblée des représentants de quartier de Blay n'est naturellement investie d'aucun pouvoir effectif, mais son activité est de nature à peser implicitement sur les décisions de la représentation.

**Nous vous invitons à vous rapprocher de vos représentants pour nous faire remonter les difficultés que vous rencontrez ou pour suggérer des sujets sur lesquels elle pourrait débattre.**

## Randonnée Blay Sport

Dimanche 24 octobre 2021, l'association sportive de Blay a organisé sa traditionnelle randonnée. Les participants, au départ du centre-bourg, ont eu le plaisir d'effectuer une boucle de 8 kilomètres dans les faubourgs de Blay, et de se retrouver pour un moment de convivialité à la salle des fêtes.



L'association BLAY-SPORT permet, depuis le 19 septembre 2000, de pratiquer de la gymnastique volontaire. Cette année, les 16 adhérentes se retrouvent le mercredi soir, à la salle polyvalente de Blay, pour 1 heure d'activité sportive, sous la conduite de leur professeur Mme Férey.



## Repas des Anciens

Celui de 2020 n'ayant pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire, des colis ont été offerts aux Aînés du village le 18 décembre.

En 2021 les Anciens ont pu de nouveau se réunir le 21 novembre avec la présence des deux doyens : Mme Geneviève GOURBIN (94 ans) et M. Pierre COUPRY (94 ans). Le menu a comme habituellement été apprécié de tous et les élus étaient heureux de ce moment de convivialité partagé et retrouvé !



# LA PAROLE VOUS EST DONNÉE

## F8DYD : code secret ? Selon Patrick Ducloy

Non c'est mon indicatif international de radioamateur. Depuis janvier 2019, nous habitons au Saubénard et, bien que discrètes, certains promeneurs ont pu remarquer mes antennes.

Tout d'abord, c'est quoi un radioamateur ? Nous sommes les héritiers des premiers radiotélégraphistes militaires de la guerre 1914-1918. Les premières communications militaires se faisaient par les téléphones de campagne. Il fallait dérouler des kilomètres de fils électriques pour relier les postes entre eux. Sous le feu de l'ennemi, le travail était périlleux ! Suite aux découvertes des ondes radioélectriques, certains responsables militaires de l'époque, dont celui qui deviendra le Général Ferrié, ont eu l'idée d'utiliser ces ondes radioélectriques pour remplacer les fils. La TSF (téléphonie sans fil) était née.

Pour mémoire, le Général Ferrié est le sauveur de la Tour Eiffel. En effet elle devait être démolie après l'Exposition Universelle de 1900. Mais la tour était un excellent pilier de soutien des antennes militaires et l'armée s'opposa à sa destruction.



### ***La première station radio de la Tour Eiffel (vers 1910)***

Les années passant, nos prédécesseurs ont fait évoluer la technologie ainsi que la réglementation. De nos jours, c'est l'Union Internationale de Télécommunication (IUT-R), une branche de l'Organisation des Nations Unies, qui gère l'utilisation des ondes radioélectriques. La France a transposé les recommandations de l'IUT-R, dans le Code de Postes et Communications Électroniques.

Ainsi les radioamateurs sont reconnus par l'IUT-R qui définit ainsi leur rôle : **le service d'amateur est un « service de radiocommunication ayant pour objet l'instruction individuelle, l'intercommunication et les études techniques, effectué par des amateurs, c'est-à-dire par des personnes dûment autorisées, s'intéressant à la**

**technique de la radioélectricité à titre uniquement personnel et sans intérêt pécuniaire ».**

Du fait de nos installations, souvent mobiles, l'IUT-R invite tous les pays à activer les radioamateurs en cas de grandes catastrophes. Nos moyens permettent d'établir rapidement des communications en mode dégradé lors d'un tremblement de terre par exemple. Certains radioamateurs, regroupés dans la FNRASEC (Fédération Nationale des Radioamateurs au Service de la Sécurité Civile) sont agréés par les Préfectures pour aider aux communications d'urgence. Ils sont aussi équipés de matériel spécifique pour la détection des balises de détresse aéronautique.

Les radioamateurs sont environ 10 000 en France (plusieurs millions à travers le monde). Un grand nombre d'entre eux sont regroupés au sein de l'Association historique : Réseau des Émetteurs Français, créée en 1920 et reconnue d'utilité publique, pour fait de guerre notamment (résistance 1939-1945).

Notre activité se divise essentiellement en deux parties : la communication et l'expérimentation.

La communication : L'objectif premier est de contacter le maximum de contrées différentes. On compte environ 330 contrées différentes dans le monde. Les grands pays sont divisés en plusieurs contrées. La France compte 14 contrées différentes. Les liaisons radio s'effectuent, en téléphonie (parole) en télégraphie (morse), en vidéo (télévision d'amateur), en mode numérique (codage par ordinateur) très utilisés actuellement. Ainsi en mode numérique, avec une puissance de moins de 100 watts (équivalent à une lampe d'éclairage ancienne) j'ai pu contacter une station de l'Antarctique (pôle sud). Ces contacts sont établis par une recherche semi-aléatoire sur les bandes de fréquences autorisées. La propagation des ondes radioélectriques dépend de l'activité du soleil, de l'heure de la journée et de biens d'autres facteurs. Un objectif peut être de contacter des contrées rarement entendues ou très lointaines. La Corée du Nord est la

contrée la plus rare, mais une communauté de moines en Grèce, résidant sur le Mont Athos est extrêmement rare. Chaque liaison établie est validée par un accusé de réception sous forme de carte postale transmise par les bureaux nationaux.



**Carte accusé de réception dite « QSL » de sa Majesté le Roi d'Espagne (contacté depuis Blay en juin 2019)**

L'expérimentation radioamateur commence avec la construction de sa station d'émission personnelle. Elle comprend un émetteur-récepteur d'ondes courtes, voire très courtes, d'une ou plusieurs antennes adaptées aux fréquences utilisées, d'un ordinateur assurant codage et décodage des émissions numériques. L'ordinateur assure aussi la mémorisation des liaisons effectuées conformément à la réglementation en vigueur. Ce journal de bord peut être contrôlé par l'Agence Nationale des Fréquences.

**Vue partielle de la station F8DYD**, calée sur la fréquence de la liaison quotidienne entre les radioamateurs volontaires depuis le début du premier confinement de mars 2020. Sont contactés, des radioamateurs de Mondrainville, Giberville, Courseulles sur Mer, Rouen, Paris, Poitiers, Saint Pierre de Tarentaine ...etc.



Nous expérimentons sur des technologies nouvelles de communication, mais quelques fois, nous travaillons à restaurer et même reconstruire des appareils historiques, tel que cette valise de la résistance, utilisée par les émissaires anglais ou français parachutés en France pendant la deuxième guerre mondiale et reconstruite

à l'identique. Elle a fonctionné lors de plusieurs démonstrations ou commémoration du débarquement en Normandie.

**Reconstruction d'une valise de la résistance : Paraset**

Sur le département du Calvados, les radioamateurs se regroupent au sein du Radio-Club de Caen (**F6KCZ, f6kcz@free.fr**) qui assure, en plus de la cohésion et la représentation officielle des radioamateurs, la préparation à l'examen permettant d'obtenir le droit à l'émission et son indicatif radioamateur attribué par l'administration française : l'Agence Nationale de Fréquences (ANFR). Ainsi depuis 2002, les radioamateurs de monde entier me connaissent sous le nom de **F8DYD**.



## Témoignage de Gilles Oderigo

J'ai toujours dessiné, peint, modelé et sculpté. Pas forcément par passion, mais que connaît-on de la passion à 10 ans ? En réalité, je peignais des reproductions des tableaux de Goya juste pour les accrocher au mur de ma chambre. Je modelais des petits animaux préhistoriques car je n'en trouvais pas chez les marchands de jouets. J'étais très loin de me projeter dans le futur au point de vouloir épouser une carrière artistique.

La passion est venue beaucoup plus tard, au lycée, avec la découverte du cinéma faisant de moi en quelques années un véritable rat de cinémathèque ! Cette fois, je m'orientai vers des études cinématographiques pour devenir monteur ; métier que j'ai exercé une dizaine d'années avant que la vidéo ne vienne empiéter le territoire de la pellicule. Et la vidéo dans les années 90, c'était moche... Je ne me suis pas adapté, et toujours attiré par la sculpture, j'ai entamé un virage à 45°. Conseillé par un ami sculpteur spécialisé dans les effets spéciaux, j'ai décidé de tenter ma chance dans le domaine de la figurine de collection, ce que l'on peut appeler la « micro-sculpture », un maximum de détails très réalistes sur un minimum de surface. L'essai fut assez concluant pour séduire un fabricant de figurines parisien, et ainsi, du jour au lendemain, (ou presque) je m'installai comme sculpteur indépendant en attendant de rejoindre la Maison des Artistes un an plus tard. Remarqué par la société « les étains du Graal » spécialisée dans la figurine d'inspiration médiévale, j'ai travaillé pour leurs collections près de 20 ans, enchaînant plus de 250 prototypes, passant du cycle arthurien au seigneur des anneaux. Je continue d'ailleurs toujours cette activité, mais cette fois en explorant des sujets sur la première et la seconde guerre mondiale. Les prototypes sont sculptés sur des résines époxydes au fil de 4 ou 6 semaines, puis moulés avant d'être édités en résines de coulée, en étain, ou en white-métal.



Néanmoins, l'art de la figurine ne me suffisait plus, j'ai décidé de me pencher sur la réalisation d'œuvres plus importantes par leur taille éditées en bronze. Le matériau est fascinant, le métal en fusion, l'ambiance surchauffée des fonderies d'art, et la réalisation d'œuvres limitées à 12 exemplaires, tout cela formant un cocktail passionnant pour l'artiste. Cette fois, pour réaliser les modèles, j'ai choisi de travailler avec des plastilines, sorte de pâte à modeler industrielle dont la dureté varie, et qui a la propriété de ne jamais durcir, ne jamais sécher, de permettre toutes les reprises à l'infini jusqu'à entière satisfaction. Les sculptures ainsi réalisées sont ensuite moulées puis tirées en cire pour les fondre en bronze par la technique de la cire perdue. Chaque pièce est ensuite numérotée, ciselée, puis patinée pour donner au bronze sa couleur définitive choisie par l'artiste. Là, je viens de résumer en deux lignes près de 6 semaines de travail en complicité avec le fondeur.



Vint soudain une certaine forme d'aboutissement de mon travail avec le beau projet de réaliser un monument en bronze en hommage aux « Gueules Cassées ». Il faut savoir que notre village de Seine et Marne où nous vivions avant de venir à Blay, abritait le château des Gueules Cassées, ou plus précisément leur maison de repos, fondée après la guerre de 14-18. Par la suite, les Gueules Cassées ne furent pas

seulement ceux dont le visage fut ravagé par la première guerre mondiale, mais également ceux atteints suite aux conflits qui suivirent et qui perdurent encore aujourd'hui, là où les forces françaises sont présentes. Donc, le monument ne devait pas s'inscrire dans l'histoire mais rendre hommage à tous ceux qui, hélas, reviennent des opérations si tristement blessés au visage, dans leur chair et leur esprit. J'ai ainsi réalisé l'intégralité de l'ouvrage à l'aide d'une plastiline assez ferme sur une ossature de métal et de bois avant de confectionner le moule en élastomère. Inutile de préciser que compte tenu de la taille, le passage en fonderie fut vraiment très impressionnant ! Ce monument fut tiré à trois exemplaires, l'un érigé sur la place du village de Moussy le vieux, au cœur d'un chemin de mémoire, un second pour leur maison de repos de Toulon et le dernier au siège parisien des blessés de la face.

Mais qu'en est-il de la peinture ? Et le cinéma dans tout ça ? Et bien, depuis près de trois ans, je suis revenu à la peinture à l'huile en décidant de rendre hommage au cinéma, justement à l'époque où celui-ci était tourné en exposant une pellicule argentique. Le domaine d'exploration s'étend des frères Lumières à Georges Méliès, de Stanley Kubrick aux Tontons flingueurs. Le grand écart cinématographique ! Je travaille exclusivement à l'huile sur des panneaux bois me laissant porter de films en films, d'artistes en artistes... Cette longue série peut sembler interminable et ne connaîtra sans doute jamais le mot « fin » tant le sujet est vaste et sans cesse renouvelé, mais c'est justement cela qui lui donne toute sa saveur.

Le travail est long, méticuleux, et tout commence par un visionnage du film jusqu'à ce que j'en tire les « images clés » qui devront s'exprimer au travers du tableau. Une fois la composition imaginée, commence le travail au crayon, puis les premières grisailles à l'huile afin d'amener la couleur par glacis successifs avant de finir l'ouvrage avec des coups de brosse plus épais et nerveux. Et toujours, tel un leitmotiv, la pellicule doit être représentée, sur les bords du tableau, avec ses perforations, son usure, ses rayures parfois pour bien se souvenir qu'il s'agissait d'un matériau réel, que l'on coupait et recollait jusqu'à ce que le puzzle devienne un film.



Ainsi, chaque exposition, qui compte en moyenne une trentaine d'œuvres originales, et autant de reproductions numérotées sur papier beaux-arts donne un peu l'illusion d'une salle de montage où sont accrochés les morceaux de pellicule qui attendraient d'être assemblés. Et jamais aucun titre ne figure à la base des tableaux, laissant ainsi le public jouer à « Monsieur cinéma ». Chaque peinture est réalisée sur d'épais panneaux bois, créant une sorte d'objet cinématographique dont la surface légèrement vernie fait appel aux photographies sur papier glacé punaisées sur les devantures des cinémas jusque dans les années 70 pour présenter le film du jour.

Aujourd'hui, mon travail quotidien se partage entre sculptures, fabrication de prototypes de figurines et peintures. Finalement, tout ceci reste très complémentaire.



Si vous - même êtes intéressé par la création artistique, ou curieux d'en découvrir davantage, je serai très heureux de bavarder, d'échanger, et d'apporter quelque chose à votre démarche, que vous soyez débutant ou chevronné, car sans les conseils de ceux qui m'ont aidé, je n'aurais certainement pas évolué dans mon ouvrage avec le même enthousiasme.

**Gilles Oderigo**

## Promenade lexicologique à Blay : des terres et des hommes

Depuis que notre commune s'est parée de ses petites plaques couleur crème annonçant ses rues et guidant l'errance de nos Hermès modernes, il était tentant de s'y promener autrement. De la **Galestre** au **Saubenard**, de **Beaumont** à la **Fontaine aux Yeux**, les occasions ne manquent pas de se plonger dans des dictionnaires d'étymologie, de dialecte normand, dans d'anciens bulletins municipaux (les n° 13 et 14 de 2006 et le n° de l'automne 2015, voir les toponymes précédés d'un astérisque), dans les archives départementales plutôt que dans notre sinueux **Douet Bérot**. Point de mystérieuse cascade dans ce numéro mais quelques sources étymologiques, des pistes alphabétiques ouvertes par les mots comme des chemins vicinaux accueillants ou encore inaccessibles.



Ce sont d'abord des terres que nous allons parcourir, en commençant par les hauteurs de **Beaumont**. Il y a peu de risque à avancer qu'il s'agit de la toponymie typique d'un lieu élevé, tout comme un « Caumont » désigne un mont chauve, pelé, impropre aux cultures. Ici, on peut aussi penser au toponyme **Blémont** que l'on retrouve dans la région, évoquant certainement le mont de Blay, un mont où poussait le blé. Car c'est bien de cette céréale dont il s'agit à **Blay**, le nom venant sans doute du germanique *blad*, blé, suivi du suffixe latin de présence *-etus*. *Bla* est aussi le nom ancien pour le blé.

Le paysage alternait donc entre cultures, bois et cours d'eau, comme le rappellent aussi la route du **Breuil**, du latin *broglius*, petit bois et notre **Douet** dont le nom sera précisé ensuite. Le « douet » est un ruisseau et, de là, un lavoir, un lieu où l'on lavait le linge et en particulier les draps. Un « douet » était également un conduit ou aqueduc, du latin *ductus* ou du celtique-breton *douvez* ou *douez*, fossé rempli d'eau, qui a donné le nom *doué*, pour « lavoir », signifiant aussi un bassin où s'effectuaient des ablutions. Au fil de l'eau, on trouvera des **\*Essiaux**, autrement dit des écluses, du latin *exitus*. On aurait là le diminutif pluriel du terme « esse » qui aurait désigné un fonds de terre où passait un peu d'eau, la rendant impropre au labour mais juste bonne à produire de l'herbe.

Est-ce sur ces terres que l'on rencontrait la **Levrette** ? Le mot nous a donné du fil à retordre, courant de-ci de-là en conjectures animalières (la femelle du lévrier qui se disait *levrerete* en ancien français), botaniques (c'est un des noms donnés à la mâche, tout comme « l'oreille à lièvre ») ou artisanales (c'est aussi le nom d'un rabot). D'autres hypothèses ont été éloignées de notre démarche scientifique. Après de tels détours, il était nécessaire d'en revenir à des actions plus pieuses, suggérées par exemple par la **Fontaine aux Yeux**, du latin *fons*, *fontis*, pour désigner une eau vive sortant d'une source. Y a-t-il eu un bâti avec un bassin à cet endroit ? On n'en est pas sûr, le terme évoquant la construction d'un monument recevant l'eau n'ayant émergé qu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Cette rue de la **Fontaine aux Yeux** renvoie à une croyance de guérison. Une source à **Vaucelles** également porte ce nom, ayant justifié la construction de la fontaine Saint-Julien « dont il ne reste aujourd'hui qu'un bassin carré, [qui] était à l'origine surmontée d'une voûte cintrée abritant une statue de Saint-Julien. Lieu de pèlerinage, on y allait prier et faire des offrandes invoquant Saint Julien, premier évêque du Mans au IV<sup>e</sup> siècle. Elle est encore de nos jours réputée guérir les maladies des yeux, comme en témoigne l'un des vitraux de l'église Saint-Cyr et Sainte-Juliette située à **Vaucelles**,



représentant un homme se lavant les yeux à la fontaine, sous le regard de Saint-Julien. » (voir le bulletin de Vaucelles dans les sources citées).

Dans notre région limitrophe d'une zone de marais, l'eau ne suit pas toujours le cours fluide dont les habitants avaient besoin pour leurs cultures, en témoigne le nom du lieu-dit de **\*Longeau** où l'on retrouve la forme ancienne latine *longa aqua*, devenue longue-eau. Selon les archives départementales, « dans un arrêt de l'Echiquier de Rouen en 1198, [cela] peut renvoyer à un ruisseau long à s'écouler, ralenti jusqu'à l'engorgement par un fonds trop humide », tout comme **\*Longuemare**. Le toponyme est peu utilisé dans notre région mais il rappelle qu'avant le XIV<sup>ème</sup> siècle, un obstacle marécageux important se dressait ici.

L'autre pendant de cette région baignée de petits cours d'eau : le côté sec, pierreux, décourageant l'effort agraire. C'est l'hypothèse retenue pour la **\*Galestre** ; comme pour la rue de la **Galêtre** à **Crouay**, on établit un lien avec le mot *gal* qui signifiait « caillou, pierre, galet ». La **Galestre** était certainement un endroit pierreux, impropre aux cultures, tout comme le **Perrey**, mot spécifique à l'arrondissement de Bayeux qui désignait un lieu rempli de galets ou de pierres. On a d'ailleurs donné le nom de « Chemin perré » aux anciennes voies romaines. On pouvait aussi se tourner vers la racine normande de *galir*, lexique davantage usité dans la région de Cherbourg et qui signifiait « jeter le sarrasin sous le fléau », du breton *gwalen*, « fléau » et *gwialenna* « battre avec le fléau », peut-être y aurait-il eu sur ces terres venteuses un moulin où l'on battait le fléau ? Cette hypothèse étymologique est délaissée par les autochtones mais trouve son sens quand on regarde du côté de **Mosles**, du latin *mola*, « meule », mot qui évoque des moulins, tout comme le toponyme de **Molay**.

Notre région était certainement très forestière, demandant aux hommes un effort pour gagner des terres arables sur les espaces boisés. Allons voir du côté des **Landes**, du gaulois *landa*, un terrain qui était boisé aux XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècles et qui a connu un défrichement, à ne pas confondre avec les toponymes comportant le mot « londe », du scandinave *lundr* qui désigne un bois. La présence forestière se devine évidemment par la route du **Tronquay**, endroit où il y avait des troncs d'arbres, une futaie. Du latin *truncus*, « tronc », suivi du suffixe latin de présence *-etus*. Pour gagner des terres agricoles, il fallait défricher. C'est certainement ce qu'ont fait un certain Gohere, nom aux origines germaniques, qui habitait au XIII<sup>ème</sup> siècle ce lieu de **\*La Goherrerie** ou les habitants du **\*Saubénard** dont la racine vient de *sail* qui signifie « défrichement » en latin, et de Besnard, nom de famille très répandu dans le Calvados.

Ce sont des hommes qui ont choisi les noms des lieux et qui les ont influencés, forgés. Des hommes et des femmes qui vivaient, travaillaient, priaient et se retrouvaient ici, dans des lieux façonnés comme le **\*Planitre**. Pour ce toponyme, on pense qu'il y aurait eu un glissement de sens entre la notion géographique d'endroit plat vers la désignation d'un terre-plein artificiel à proximité de l'église paroissiale pour y accueillir la population. Des hommes et des femmes venant parfois d'ailleurs qui se sont arrêtés ici pour y vivre, comme à **Bretteville**, « le domaine des Bretons » (de Grande Bretagne), de ce radical latin *villa*, « domaine rural », qui est précédé du latin *brittus* (en ancien français *brette*), « breton ». Ou encore à **Crouay** qui était vraisemblablement la propriété de Chrodius, suivi du suffixe latin de propriété *-acus*.



Des hommes qui ont donné parfois leur patronyme. Revenons au **Douet Bérot**. Si l'on suit la piste étymologique, le mot « bérot » viendrait du latin *birotium*, formé de *-bi* « double » et de *rota* « roue ». C'était donc une petite charrette, de la famille du mot normand « béroutte » pour brouette. Mais... fausse piste, si l'on voulait croire qu'il s'agissait du Ruisseau de la Charrette ou peut-être d'un lavoir où auraient tourné deux roues d'eau ! Non, **\*Bérot** serait un patronyme qui pouvait s'écrire Bérault, prénom médiéval d'origine germanique, Beroaldus. On peut retrouver cette racine dans d'autres patronymes comme celui de Bérout, le fameux auteur présumé d'une version en dialecte normand du fameux récit de *Tristan et Iseult*. Peut-être est-ce la littérature médiévale, le souvenir du *Chevalier de la Charrette*, Lancelot, qui nous guida

vers la racine latine du mot ? Les archives rappellent pourtant qu' « un lieu-dit du même nom sur le territoire de la commune de Saon pourrait être l'autre élément d'une propriété plus importante », celle de Beroaldus.

Peut-être des chevaliers ont-ils honoré Blay de leur présence ? Des Vaillants, des Fieffés ? Le toponyme **Fiefs** peut dériver du francique *fehu* qui veut dire « bétail » dans le sens de « bien, possession », désignant un bien héréditaire ayant donné le mot *feodum*, d'où « féodal ». Mais les philologues évoquent aussi la racine *foedus* qui désignait le contrat, la convention, le lien, hypothèse séduisante puisque le fief est un domaine reçu par un vassal qui s'engageait par un pacte auprès de son suzerain à qui « les propriétaires de fiefs devaient un service armé ». Le patronyme de notre commune, \***Les Fiefs**, désigne des « pièces de terre données en bail amphithéotique (de durée viagère) à un exploitant et à sa famille. Au XIXème siècle, on orthographie « les fieffes ». Et si l'on qualifie de fieffée curieuse une randonneuse qui s'avancerait sur les terres du **Lieu Vaillant**, on confère à cette personne une haute qualité de curiosité ! Car qu'y a-t-il à découvrir au \***Lieu Vaillant** ? Les traces imperceptibles de chevaliers disparus ? Ce toponyme fait partie d'un groupe très important désignant une vague d'implantation paysanne au cours des XIVème et XVème siècles. Ici, le mot désignant l'habitation (« lieu » ou *locus* en latin) est suivi du nom patronymique de l'occupant en l'occurrence un Le Vaillant, nom assez courant en Normandie, vantant des qualités chevaleresques comme Le Hardy, Leproux ou Lepreux.

Il est temps de parcourir notre commune avec un autre regard, dessillé par la Fontaine aux Yeux, sur les traces de Gohere ou de Bérot, des Brettes ou de Bénard, en prenant soin de ne pas trop s'enfoncer dans les méandres des Essiaux ou les profondeurs de Longuemare où, peut-être, s'est plongée l'étymologie des **Arabaux**. Terres arables ? Toute réponse ou suggestion de nos lecteurs sera bienvenue. On racontait autrefois aux enfants la légende de la Mère Tire-Pattes afin qu'ils se tiennent éloignés des mares et des étangs mais ça, c'est une autre histoire...

#### Sources :

Bulletins municipaux de Blay n° 13 et 14 de l'année 2006, alimentés par le Service des Archives Départementales et remerciant M. J. -Y. Laillier

Bulletin municipal de Blay de l'automne 2015, citant un texte de Marion Saint-Dizier-Lefèvre, Office de Tourisme d'Omaha Beach

Louis DU BOIS, *Glossaire du patois normand*, publié par Julien TRAVERS, Caen, Hardel, 1852.

EDELSTAND & DUMERIL, *Dictionnaire du Patois normand*, Caen, B. Mancel, 1849

René LEPELLEY, *Dictionnaire étymologique des noms de communes de Normandie*, P.U.C, Charles Corlet, 1996.

Alain REY ( sous la dir. de), *Dictionnaire historique de la langue française*, éd. Le Robert, 1998.

<https://entretiensavecungoubelin.wordpress.com/petit-lexique-de-patois-normand/>

<https://www.bayeuxintercom.com/tourisme/patrimoine-historique/vaucelles/>

## DATES A RETENIR :

- ✓ Elections présidentielles dimanche 10 et 24 avril 2022
- ✓ Elections législatives dimanche 12 et 19 juin 2022
- ✓ Fête Blay en herbe samedi 25 et dimanche 26 juin 2022

## ETAT CIVIL :

Nous souhaitons ici rendre hommage à M. Jean-Charles FARE qui nous a quittés le 7 novembre 2021. Il s'était installé à Blay en 2019\_ et s'était rapidement impliqué dans notre vie communale, au travers d'animations astronomiques chez lui, de la rédaction d'un article pour le bulletin municipal et de partages de photographies, notamment la photo de couverture de notre dernière publication.

**MARIAGE :** RIGAULT Florence et DANTHU Olivier, le 12 juin 2021  
MARIE Emilie et DELALANDE Ismaël, le 24 juillet 2021

**DECES :** COUPRY Andrée, le 18 décembre 2020  
FARE Jean-Charles, le 7 novembre 2021

**NAISSANCES :** PELLERIN Vianney, le 23 février 2021  
SIMON Gaëlle, le 18 septembre 2021

Vous pourrez désormais retrouver l'ensemble des compte-rendus de conseils municipaux sur notre site internet <https://mairiedeblay.wixsite.com/blay> rubrique conseil municipal / compte-rendus de conseil.

Ces compte-rendus sont également consultables sur le panneau d'affichage de la Mairie pour les personnes non connectées.

### Rédaction et conception du bulletin : le conseil municipal

**SARL BOUTEILLER**  
rue des sablières  
14400 SOMMERVIEU  
02 31 92 27 47  
claude.bouteiller.sarl@gmail.com  
COUVERTURE • PLOMBERIE • CHAUFFAGE

Production d'arbres, arbustes, vivaces en vente directe  
Etude, création et entretien de jardins  
Visite botanique du Jardin d'Elle  
**PÉPINIÈRES et PAYSAGES d'Elle**  
NORMANDIE  
Pépinières et Paysages d'Elle 15 le repas 50680 Villiers-Fossard  
Mail: contact@dellenormandie.com Tél: 02 33 05 88 64  
www.dellenormandie.com

**Emmanuel Levillain**  
ELAGUEUR - PAYSAGISTE  
06 63 86 11 10  
50% de Réduction ou Crédit d'Impôts sur les entretiens espaces - verts  
Taille douce - Abattage et Démontage d'arbres dangereux  
Rognage de souche - Entretien et Création de jardins  
Les Jardins de la Coquerie - 14710 Saint Martin de Blagny  
levillain.emmanuel@orange.fr 0191 822 98284 00078

**RockNbroc** *achat-vente-débaras*  
brocante disques  
06.17.78.38.87 429, rue du Douet Béro  
14400 BLAY  
Quentin Quatomme  
rocknbroc@gmail.com  
f /rocknbroc/

AVIS DE VALEUR DE VOTRE BIEN OFFERT  
**i ad**  
ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER  
**Concrétons ensemble votre projet immobilier**  
Votre conseillère en immobilier sur BAYEUX / TREVIÈRES et ses alentours  
**Christel LEROUX**  
06 14 74 32 60  
christel.leroux@iadfrance.fr  
ACHAT - VENTE  
Réseau de proximité  
Honoraires adaptés  
Large diffusion des annonces  
Recherches personnalisées  
iadfrance.fr

# PLOMBERIE - CHAUFFAGE



colombesarl2007@gmail.com

14 BAYEUX

Tél. 02 31 51 71 72 / 06 24 43 75 16

adresses jmap.net jmap

## Garage Le-Goupil

Réparations auto - motoculture  
TP - agricole...



Route de Crouay, Le Saubénard - 14400 BLAY (D207)



02 31 92 24 76 / 06 42 15 98 54  
Email: le.goupil-olivier@orange.fr

## AMBIANCE - PEINTURE ET DECOR



. Revêtement  
Sols & Murs  
. Ravalement

Monceaux en Bessin - 14400 BAYEUX  
**02.31.92.29.85**

www.quebec-peinture.com

Christophe Catherine  
Entreprise de travaux agricoles

« La Buhennerie »  
14400 Longues-sur-Mer  
02 31 21 75 18



**SMPA**

TOURNAGE CN et TRADITIONNEL

Usinage, Pièce Unitaire, Petite et Moyenne série

smpa.meca@gmail.com

ANQUETIL  
Laurent

LE DOUET BEROT  
14400 BLAY  
06.62.14.09.19



Tél: 06 99 41 68 98 / 02 14 46 10 80

Email : o.menard@tp-menard.fr

Hameau Le Rata

14230 ISIGNY sur MER



**L'Atelier  
de Retouche**  
Retouche et  
réparation de  
tout vêtement :  
Prêt-à-porter, cuir,  
ameublement.

79 bis rue Saint-Patrice 14400 BAYEUX

massage  
30 min

30,00€

massage  
45 min

40,00€

massage  
1 heure

50,00€

ICI,  
LE BONHEUR EST FAIT  
maison

**Béatitude**  
massages

massage  
1 heure 30

75,00€

massage  
2 êtres  
Duo

50,00€

massage  
prénatal

50,00€

véritable cocon de bien-être  
à BLAY

06 32 09 09 27

beatitude.massages@gmail.com

atelier  
bien-naitre  
en groupe

30,00€

massage  
bien-naitre  
bébé

45,00€

massage  
2 êtres  
maman  
et bébé

75,00€



Laurent Binder

**ELECTRICITÉ  
PLOMBERIE  
PLACO**

Le Hamel Rogue  
50680 Cerisy la Forêt  
tjbat@gmail.com

06 67 20 84 76

02 14 39 61 29

06 67 20 84 76